



## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

**C 11/2025**

Vevey, le 18 août 2025

### Lancement officiel des travaux de rénovation du Samaritain

---

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité souhaite porter à votre connaissance l'avancée du projet de rénovation de l'ancien hôpital du Samaritain, piloté par l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais (HRC) et sa Fondation de soutien (FSHRC). Le permis de construire ayant été obtenu au mois de juillet 2025, le projet est désormais entré dans sa phase de réalisation. Le chantier de rénovation débutera officiellement lundi 25 août 2025.

Cette étape marque un jalon important dans le renforcement de l'offre de santé de proximité. La rénovation redonnera vie à ce bâtiment emblématique de Vevey, tout en permettant le développement d'un centre de santé communautaire moderne, conçu pour répondre aux besoins croissants de la population, en particulier des seniors.

L'approche de santé communautaire adoptée dans le cadre de ce projet repose sur l'amélioration de la santé globale de la population, en l'impliquant activement dans la définition de ses besoins et la recherche de solutions partagées. Ce modèle d'organisation est fondé sur la coordination et l'intégration des différents acteurs et types de soins au sein d'un même lieu, afin d'assurer une prise en charge continue à chaque étape du parcours patient : prévention, diagnostic, traitement et suivi. Le développement de ce centre permettra de répondre efficacement aux besoins de la population et aux attentes des partenaires socio-sanitaires locaux.

Dans cette perspective, le Samaritain offrira une prise en charge globale, pluridisciplinaire et de proximité, en réunissant sous un même toit des activités hospitalières et ambulatoires, ainsi qu'une large palette de soins communautaires. En plus de la Clinique de gériatrie et de réadaptation de la Riviera (75 lits), d'une permanence médicale ouverte 7 jours sur 7 de 9h à 19h, d'un centre d'expertise gériatrique et de consultations ambulatoires spécialisées, le site proposera de nombreux services de promotion et de prévention de la santé accessibles à toutes et tous. La population pourra ainsi bénéficier d'informations, de conseils et de soutien de la part des différents acteurs présents au Samaritain.

Parmi ces prestations figurent notamment :

- De l'ergothérapie pour l'adaptation des logements et le maintien à domicile ;
- Des traitements de physiothérapie et ergothérapie ;
- Des consultations médico-soignantes ambulatoires spécialisées ;
- Du suivi nutritionnel à domicile ;
- Des services de transports adaptés pour les personnes à mobilité réduite ;
- La coordination des soins avec les médecins de famille ;
- Des prestations d'assistance sociale ;
- Des consultations dédiées aux proches-aidantes et proches-aidants.

Le Réseau Santé Haut-Léman (RSHL) sera en charge de la coordination de ces actions et de l'orientation des patientes et des patients vers les partenaires du réseau présents au Samaritain. Dans cette dynamique, le RSHL, en collaboration avec l'HRC et d'autres entités régionales et cantonales, veillera à faire vivre le site à travers l'organisation de conférences, d'ateliers et d'actions de sensibilisation sur des thématiques de santé transversale, destinés à l'ensemble de la population. Cette approche communautaire se reflétera aussi dans l'aménagement du futur site. Le Samaritain a été pensé comme un lieu de vie ouvert sur la ville, favorisant le lien social et les échanges entre la population et les acteurs de la santé. La disposition des espaces communs encouragera les rencontres et proposera des lieux propices à la convivialité et au partage, contribuant ainsi à maintenir une dynamique sociale essentielle. Un jardin thérapeutique offrira aux patientes et patients, ainsi qu'à leurs proches, un lieu de détente et de convivialité.

Le financement de ce projet d'envergure, dont le coût est devisé à 40 millions de francs, est entièrement assuré par la Fondation de soutien de l'HRC, propriétaire des lieux. La livraison du site rénové est prévue pour fin 2027.

La Municipalité se réjouit de cette étape majeure, rendue possible grâce à l'engagement financier de la Fondation de soutien de l'HRC et à la collaboration constructive entre l'établissement hospitalier, les autorités sanitaires cantonales et les acteurs régionaux.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informées et informés de l'évolution du chantier et des prochaines étapes d'ici la mise en exploitation.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 18 août 2025

Au nom de la Municipalité  
le Syndic  Secrétaire a.i.

  
Yvan Luccarini   
Chloé Milner

Membre de la Municipalité déléguée : Mme Gabriela Kämpf